



Digne-les-Bains, le 5 février 2017

Vigilance Jaune Neige, Vent fort et Avalanche niveau 4 dans les Alpes-de-Haute-Provence

Météo-France nous informe que la perturbation qui traverse actuellement le département des Alpes-de-Haute-Provence va se poursuivre dans la nuit du dimanche 5 février jusqu' à lundi 6 février matin.

La limite pluie/neige va s'abaisser ce dimanche en fin d'après-midi vers 1000/1200 mètres et s'abaissera encore dans la nuit jusque dans les vallées notamment dans l'est du département.

20 à 30 cm de neige supplémentaires sont ainsi attendus dans les massifs de l'Ubaye et du Haut-Verdon.

5 à 10 cm dans le secteur des Monges, et de la montagne de Lure et 1 à 5 cm en vallée.

Les équipements spéciaux restent obligatoires sur chaussée enneigées.

De plus, le vent de nord se renforce notablement lundi matin en particulier sur l'ouest et sur les reliefs. Les rafales pourront atteindre 120 à 130 km/h.

A cet effet, il est notamment recommandé de fixer ou ranger dans un endroit protégé les objets sensibles au vent ou susceptibles d'être endommagés autour de la maison, sur le balcon et dans le jardin (pots, meubles de jardin, etc.).

En raison de ces chutes de neiges et du vent fort, le département demeure placé en vigilance **jaune avalanche de niveau 4 sur une échelle de 5** sur les massifs de l'Ubaye et du Haut-Verdon.

Le risque de déclenchement spontané de neige fraîche ainsi qu'au passage d'un skieur est très marqué dans de nombreux secteurs et sur tous les versants localement fragiles contenant des plaques à vent.

Il est donc nécessaire d'observer la plus grande prudence et d'éviter les randonnées de haute montagne et le ski hors piste durant les jours à venir.

Pour plus d'information veuillez consulter le site de Météo-France :

<http://france.meteofrance.com> ou appeler le 32 50

Contact presse : Sara JANSEN - 04 92 36 72 10 -

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Contact presse : Sara JANSEN - 04 92 36 72 10 -
Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr